

Règlement

PRINTEMPS DE LA POÉSIE 2026

RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Dans le cadre du printemps de la poésie 2026, une manifestation dédiée à la poésie est proposée par un groupe de directeurs sur le thème suivant :

« Eurêka ! Tous fous de sciences ! »

A - CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Article 1 : Cette manifestation est ouverte aux élèves de toutes les écoles de la circonscription VIRY (Viry-Châtillon et Juvisy sur Orge).

Article 2 : L'inscription devra se faire obligatoirement via un formulaire disponible à l'adresse suivante au plus tard le 17 octobre 2025 :

<https://questionnaire.apps.education.fr/visualizer/P5vfKX74ahyaatq9x>

Article 3 : Les classes participantes pourront écrire leurs poèmes à tout moment avant les vacances de février.

Article 4 : Chaque classe participante peut présenter un ou plusieurs poèmes collectifs ou un poème par élève. Les poèmes seront accompagnés d'œuvre(s) plastique(s).

Article 5 : Le ou les poèmes devront être envoyés par voie électronique (clé USB ou courriel) au plus tard le 10 mars 2026 (une adresse vous sera communiquée).

Article 6 : Une création multimédia (photographie numérique d'une création plastique, son, vidéo) pourra accompagner le poème envoyé. Pour être publiée sur le site internet, cette création multimédia devra être libre de droits (attention au droit d'auteur...) et être RGPD compatible (demander l'autorisation de publication si photo ou voix).

B – EXPOSITION(S) :

Article 7 : Une exposition « physique » pourrait avoir lieu à Viry-Châtillon et/ou Juvisy sur Orge dans l'idéal pour le printemps des poètes au mois de mars-avril. Nous vous avertirons dès que nous aurons l'assurance de la tenue de cette exposition. Pour l'exposition physique, un maximum de 5 poèmes par classe participante sera requis.

Article 8 : Tous les poèmes seront publiés sur Internet dans une exposition « virtuelle » sur le site de la manifestation.

<http://blog.crdp-versailles.fr/biennale2026>

Un forum sera ouvert pour recueillir les impressions des visiteurs du site.

C – CALENDRIER

18 septembre 2025 : Ouverture des inscriptions en ligne

17 octobre 2025 : Date limite pour les inscriptions au printemps de la poésie

1er novembre 2025 : Ouverture du site internet

10 mars 2026 - Date limite d'envoi des productions par élève et/ou classe et/ou école

Avril 2026 - Exposition "physique" dans une MJC ou dans d'autres lieux

Mai 2026 - Ouverture des pages présentant les productions sur le site internet du printemps de la poésie : "Exposition virtuelle"